

BREIZ

LE MAGAZINE DE LA JEUNESSE BRETONNE

ORGANE MENSUEL DE
KENDALC'H

Rédaction : P. ROY
95, avenue de Rochester
35 - RENNES

Administration, publicité :
4, allée des Ormeaux
44 - LA BAULE

Abonnement 10 F par an
C.C.P. 144-67 Rennes

Le numéro : 1 F

N° 140

OCTOBRE
1969

Guises et Déguisements

Je me garderai bien de prendre parti dans cette querelle du chapeau qui a mis un peu d'animation, pour ne pas dire de perturbation, dans les Fêtes de Cornouaille de cette année. Les arguments de l'un et l'autre camp sont parfaitement valables et ce n'est la faute ni des uns, ni des autres si l'on est arrivé, à propos du costume breton, dans une impasse. Qu'un Comité de Fêtes tienne à ce que le défilé des groupes dits folkloriques offre aux spectateurs un panorama véridique des guises bretonnes et en mette en valeur la richesse, le bon goût, quoi de plus légitime ? Qu'il refuse d'ouvrir la porte aux fantaisies individuelles dont on ne sait où elles s'arrêteraient, quoi de plus sage ? En revanche, qu'un bagad fasse observer qu'il n'est pas une formation traditionnelle mais une création moderne et n'a donc pas de raison de porter une tenue peu adaptée à sa fonction, n'est-ce pas l'évidence même ? Mais alors... ? Le problème est insoluble ? Eh oui, il est insoluble.

Bien sûr, personnellement je n'apprécie guère cette vogue des guêtres militaires qui fait fureur chez les sonneurs. L'effet en est heureux sur des pantalons noirs ou bleu marine, il est raté avec les pantalons gris. Par ailleurs, si des bonnets celtiques (tricotés au crochet) ou des imitations de balmorals écossais sont des coiffures plus pratiques que les chapeaux à guides, on ne voit pas pourquoi nos bagadou se limiteraient à une seule coiffure, alors que les pipe-bands écossais, tant admirés, disposent de trois couvre-chefs dont ils mettent l'un ou l'autre selon les circonstances : le bonnet de police, le balmoral et le lourd bonnet à poils (quatre fois plus lourd et encombrant que notre tok vouloux). Mais ceci, ce ne sont que des détails. Le problème de fond reste, et il dépasse largement le cadre des bagadou.

Il y a quelques années, on pouvait dire et écrire, car c'était la vérité, que nos fêtes folkloriques présentaient au public breton et étranger les costumes bretons actuels, non point des reconstitutions historiques mais des costumes de fête encore portés dans les grandes circonstances. Aujourd'hui, ce n'est plus vrai. Les costumes brodés n'étant plus portés que pour les défilés et les spectacles dans les fêtes folkloriques, il s'agit bien de reconstitution. On représente ce qu'était le costume breton avant sa disparition. Ce qu'il était en 1960, mais aussi bien, à l'occasion, ce qu'il était en 1910. Après

tout, quand on fait de la reconstitution, on peut reconstituer aussi bien une période qu'une autre, c'est toujours aussi légitime.

Je déplore cet abandon de nos costumes qui étaient un élément de beauté et une marque de l'originalité de notre pays. Une richesse incomparable pratiquement perdue. Une concession à l'uniformisation générale, au nivellement dans le médiocre.

Je le déplore, mais ne saurais en faire reproche à personne. La mode bretonne évoluait lentement. Or notre époque ne permet plus les évolutions lentes, tout se transforme à un rythme affolant, la mode change sans arrêt, les goûts sont sujets à continuel revirement, les données matérielles du problème ne cessent de se modifier. Le costume breton ne pouvait supporter ce rythme.

Le résultat, c'est que beaucoup de membres des Cercles et des bagadou proclament qu'ils en ont assez de s'exhiber devant les touristes dans des vêtements d'autrefois et de donner de la Bretagne l'image d'un pays se complaisant dans le passé, alors qu'ils se sentent des âmes de pionniers avides de construire la Bre-

tagne de demain. Qui songerait à leur donner tort ? Mais la conclusion à laquelle ils arrivent souvent, selon laquelle il faudrait se résoudre héroïquement à supprimer les fêtes folkloriques, me paraît un peu hâtive. Même si ces fêtes, ces costumes ne sont plus qu'une évocation du passé, il est bon pour les jeunes, de n'importe quel peuple que ce soit, de se replonger parfois dans le passé de leur peuple, de revivre les rythmes, les attitudes de leurs ancêtres, de s'en revêtir moralement et physiquement. Les jeunes Bretons seront plus forts, plus solides pour être des Bretons modernes s'ils ont l'expérience de cette incarnation dans le passé. Il est salutaire pour leur propre épanouissement de retrouver de temps à autre sentir et agir comme tous ceux de leur race naissante. Rien de tel pour se libérer de l'auratisme auquel conduit l'information dirigée, la fausse culture massificatrice, pour se sauver de l'intoxication causée par la télévision, la radio, le cinéma, la grande presse.

Pour se retremper ainsi dans la tradi-

(suite page 2)



Le Manoir du Rest, en PLABENNEC

PAVÉ DANS LA MARE...

L'EUROPOPHONIE

D'habitude, c'est le Monde qui est un journal bien...

férent la langue d'Armor et d'Alsace...

me je me doute de ce qui arrivera un jour...

Alors, cher monsieur au lieu de copier des notes...

AN DISKANER.

Le Tourisme et l'accueil en Bretagne Loudéac : Coup d'arrêt à la Déportation

Nymphéide qu'il est facile, l'ex-parlementaire...

Le numéro 4 du magazine mensuel ARMOR est parti...

Deux grands dossiers sont également présentés : l'un concerne le tourisme...

Guises et Déguisements

(Suite)

tion de son propre peuple et se faire à son contact une âme neuve...

Dans cette perspective, ce que l'on peut souhaiter c'est une transformation...

Dit-on bien aussi que ce n'est pas en assassinant froidement et bêtement...

AN DISKANER.

BRO LEON CHRONIQUE DU LEON

Que retirera comme enseignement des fêtes folkloriques de la saison qu'à che-

Nous ne pouvons nous permettre de nous tromper. Et ce travail de « modernisation »...

tout en aidant les groupes à être le foyer de rayonnement culturel...

Un premier pas a donc été franchi. Il reste maintenant à parler les enchaînements...

Il y a déjà des essais isolés de chorégraphie et de mode bretonne.

Après avoir donné un aperçu de la conférence sur la littérature bretonne...

GALV AR C'HEVRE KELTIK

Solidarité avec les victimes d'Irlande du Nord

La Ligue Celtique est anti-sectaire de par sa constitution. Nous soutenons la liberté de religion...

Nous soutenons la réconciliation de l'Irlande sous le gouvernement de la République Irlandaise...

Quelques soient nos motifs politiques, il y a un appel à notre générosité pour aider des milliers de gens qui ont perdu leur maison...

Vous pouvez envoyer votre aide (en espèces) à : Jacques DEROUET, 2, place du Martray, 44-NANTES

Vous pouvez aussi écrire à son Excellence l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris...

Vous devez aussi aider les familles des deux Gallois tués par l'explosion d'Abergele...

Il est temps que nous brisions ce cercle trop fermé de nos cercles celtiques...

Il y a déjà des essais isolés de chorégraphie et de mode bretonne.

Après avoir donné un aperçu de la conférence sur la littérature bretonne...

Il importe maintenant que ces efforts soient soutenus et couronnés de succès.

Et la meilleure façon d'encourager le Léon sera que les autres cercles de Bretagne viennent voir ce que nous faisons...

Travaillés à domicile, à temps complet ou pendant loisirs...

BREIZ — Page 3

Faudra-t-il décrocher les fusils ?

Au temps lointain où, j'étais écolier, mon professeur, s'évertuant non sans peine, à m'inculquer des principes moraux que les croyais, jusqu'à ces jours derniers, toujours en vigueur, à savoir, le droit de chacun de penser à sa guise et d'exprimer cette pensée à la condition que l'expression de cette pensée ne constitue pas un danger pour autrui, et le respect de la propriété de chacun, comme la sauvegarde du patrimoine national, tout réfléchi, il me semble que ces notions pourraient émentaires n'ont-elles pas plus de valeur qu'une vieille corsette sur laquelle, chacun s'essuie allégrement les pieds...
De passage au début du mois d'août à

St-Thégonnec, j'eus la chance de contempler et de photographier l'admirable enclos paroissial qui fait l'orgueil de cette gentille cité, quelques jours plus tard, j'appris que ce calvaire avait été... à son tour — victime d'une bande de vandales aussi courageux qu'anonymes, roversant sur place, je constatais qu'effectivement, St-Thégonnec ajoutait son nom au long martyrologe de nos lieux saints profanes par les vandales, ce n'est, hélas, pas la première fois que nos monuments religieux ont souffert de tels actes démentels, les armées de la révolution ont laissé trace de leur passage dans presque toutes nos paroisses bretonnes ; ces temps enfin révolus,

on pouvait espérer que la raison l'emporterait, il n'en est rien, les actes de destruction gratuits, stupides, criminels se multiplient aux quatre coins de notre province ; il n'est pas de semaine que la presse régionale ne cite de tels faits, Plouneour-Lvern, Tréguier, Lanmeur, Plougonver, St-Thuriau, St-Thégonnec... après tant d'autres ;
Mais cela ne peut durer, nos cathédrales, nos églises, nos chapelles, nos calvaires et tous nos sanctuaires ne doivent pas être des « self-service » ou des lieux de « mosaïque », étant le bien de tous, ils ne sont le bien de personne en particulier, nos ancêtres n'ont pas donné tant de leur talent et de leur foi... en plus de leur temps à sculpter ces chefs-d'œuvre que les ignorés devraient admirer à genoux, pour les voir dérober afin d'arrondir l'avoir de quelques châtellains sans scrupule, ou quelques commerçants plus proches de l'état de bonnets de grand-chemin que de disciples de Mercure...
Notre peuple qui a compté parmi les plus habiles bâtisseurs de cathédrales, va-t-il assister sans réagir à la destruction et à la dispersion de son patrimoine artistique ?...
Après avoir parlé avec l'un et l'autre au hasard des chemins, je ne le pense pas, j'ai pu en quelques conversations mesurer l'ampleur de la colère qui gronde dans les villes et les campagnes environnantes, et je gage que si l'un de ces vandales ou cours d'une expédition nocturne devait tomber aux mains de certains paroissiens, son anatomie en serait un tant soit peu modifiée, et ce serait justice puisque seul ce langage est à la portée de leur étroitesse d'esprit.
Ce n'est certes pas un mal spécifique à notre région, dans le bassin Rhodanien, les moines de nombreuses communes, excédés par les déprédations commises un peu partout ont annoncé leur intention de lever des légions de gardes armés et d'appliquer la loi du talion... il y a même eu en certaines régions un commencement d'exécution.
Faudra-t-il pour sauver ce qui reste, dresser des potences et sortir les fusils ? Faudra-t-il pour épargner notre patrimoine national, entourer chaque sanctuaire d'une haute grille cadenassée, comme on cadenasse les livres, à la différence que cette fois, les faveurs seront à l'extérieur ?...
Faudra-t-il clouer les vandales au pilori sur le lieu même où le sacrilège aura été commis, faute d'être charitable, ce procédé aurait au moins le mérite de prêter à réflexion.
A tout acte il y a paraît-il un mobile, plus ou moins valable, cette fois, j'ai beau chercher j'ouvre ne pas comprendre ; j'en suis sûr à l'époque où des hommes, échappant à nos misérables contingences terrestres vont porter leurs pas sur la lune risquent leur vie pour le bien de la science et la plus grande connaissance du monde, d'autres fâtes s'obstinent à commettre des actes aussi stupides, qu'une telle époque puisse voir tant de grandeur après de tant de bassesse laisse confondu.

KELEIER BERR

— Une idée ingénieuse, lancée aux dernières fêtes de Cornouaille : organiser une croisière qui permettrait de visiter les 4 pays celtiques : Irlande, Galles, Cornouailles, Bosses, Man-Bretagne, Galles. Il est vrai que nos Bretons n'ont déjà pas le temps de visiter la Bretagne !
— Le lycée de Kercoad s'appellera désormais « Lycée Lesage ».
— Quand donc la municipalité de Pontivy, se décidera-t-elle à donner à l'une de ses rues le nom de Jeff Le Penven ?
— Mais la « Cantate du bout du Monde » ne sent pas la poudre...
— L'abbé Christian Kerbol, de Landernau, vient, quant à lui, de sortir major de sa promotion à l'Institut européen des hautes études internationales (rattaché à l'université de Nice). Nos félicitations !
— Pas de félicitations aux sinistres imbéciles (sens étymologique) qui brisent les calvaires et vitraux bretons. Qu'on s'organise dans chaque village, dans chaque hameau pour mettre un terme à ces actes de dévotion !
— L'usine S.T.C.O. de la Roche-Bernard - Nivillac a, en juillet, licencié 41 ouvriers sur 69.
— « Nanon, la ville de Jules Verne, est heureuse d'accueillir les trois astronautes », a écrit M. André Morice, maire de la grande ville bretonne, aux trois Américains qui ont mis les premiers le pied sur la lune.
— La marque d'automobiles Fiat va établir à Nantes sa première direction régionale. Celle-ci devrait employer 150 personnes.
— Les Canadiens bretons ont été accueillis cette année à Gourin avec une solennité particulière.
— Suggéré par son élan, l'abbé Gaonaeh, président de l'association des parents d'émigrés en Amérique du Nord, a même déclaré avec un bel enthousiasme : « Le premier titre de gloire de Gourin, c'est que, il y a près d'un siècle, ses habitants ont donné l'exemple de l'émigration vers tel exemple et que c'est beau la gloire, trouvez-vous ? »
— Selon certains échos, un commando d'extrême droite aurait attaqué des mil-

itants bretons dans les rues de Quimper le samedi des fêtes de Cornouaille.
— A Lorient, pas de coexistence pacifique : le « Télégramme » annonce que la police a enlevé 34 drapeaux bretons qui voulaient se faire une petite place à côté des drapeaux français.
— Pas de ça à Pontivy : c'est le drapeau napoléonien qui flotte sur la ville !
— La télévision irlandaise a, voici une quinzaine, consacré une émission à un problème des pays celtiques.
— Yvain Goulet, a parlé au nom de la Bretagne : un ami irlandais m'a affirmé crûment qu'il n'avait guère fait impression, ses théories politiques ayant paru fort indignes.
— Le Gorsedd n'a-t-il tenu ses assises en forêt de Brocéliande. Radio (Ouest et) Bretagne était la sans doute et a donné un magistral commentaire de la savante assemblée lors d'une de ses émissions d'informations suivantes : Le Gorsedd n'est pas une association religieuse mais folklorique qui se serait réunie là à l'intention des touristes.
— « Le Peuple breton », journal de l'U.D.B., publie en ce moment un débat qui a réuni, il y a quelques temps, dixers responsables culturels, dont J. Le Berre, qui représentait Kendalc'h. Tous unanimes à condamner l'esthétique gratuite qui ne déboucherait pas sur une prise de conscience des problèmes actuels de la Bretagne.
— Six jeunes Bretons qui ont manifesté leur mécontentement de voir leur lie Ouessant transformé progressivement en base militaire sont encore inquiétés par la justice. Penes à eux ! Ce sont : Alain Larssonneur ; Alain Clodrez ; Marie-Josée Riehou ; Brigitte Daniel ; Bernadette et Henri Morvan.
— La revue allemande « Merian », éditée à Hambourg, vient de consacrer son 4^e cahier 1989 à la Bretagne ; 92 pages de cartes, photos, anecdotes et articles de plumes diverses dont celles de Julien Graen, Quéfrenec, Mauruais. A de Tourville, sans parler des écrits allemands. « Breiz » en rendra compte dans un prochain numéro.



BUHEZ
KENDALC'H



E TIEGEZ OR MIGNONED

HEOL WAR WALLENN EURED

M. et Mme Pol Le Doré ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille, Elisabeth, avec M. Yves Boquel, élisant au bagad des filles de Reiz.
Guingamp le 25 août à 16 h. 30.

M. et Mme Maxime Avril ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille, Elisabeth, avec M. Yves Boquel, élisant au bagad des filles de Reiz.

« Le cercle de Rochefort sur Mer est heureux de vous faire part du mariage de son fils, Daniel, avec Marie-France Cadou de Brest ».

OFFRE DE SITUATION EN BRETAGNE
La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorient, recherche un candidat au poste de Directeur de F.L.U.T. (Institut Universitaire de Technologie) de génie mécanique.
Ce poste pourrait convenir à un Maître-Assistant de l'Université nationale (niveau Doctorat) ou à un ingénieur (Docteur en Physique ou en génie mécanique) appartenant par obligation au corps de l'Enseignement National.
Ecrire à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorient, 31, quai des Indes.

ATTENTION
PONTIVY 12 OCTOBRE 1969
SALLE DES FÊTES
Assemblée générale de Kendalc'h
BREIZ — Page 5

Installation Sanitaire - Plomberie
Chauffage Central - Gaz - Mazout
5, rue de Bretagne,
50, avenue de Paris
Téléphone : 726-02-57

Yvon Dupré

Assemblée Générale de Kendalc'h le 12 Octobre 1969, à Pontivy

L'Assemblée Générale de Kendalc'h se tiendra le 12 octobre 1969 à la Salle des Fêtes de Pontivy.
Le Conseil d'Administration demande à tous les groupes de désigner 2 ou 3 personnes. En cas d'empêchement, il vous recommande de transmettre votre pouvoir à un groupe de votre Amicale.

ORDRE DU JOUR :
9 h. 15 : Vérification des pouvoirs
10 h. : Allocution du Président Y. Guymarch. — Rapport moral du Secrétaire J.-L. Latour. — Compte-rendu financier du Trésorier J. Guillard. — Rapport sur l'Assemblée Générale par J.-P. Vincent. — Déroulement des Fêtes. — Rapport de la Commission Stages. — Rapport de la Commission Financière. — Rapport de la Commission culturelle.
14 h. 30 : Discussion générale sur les différents rapports des Commissions. — Comptes rendus des activités des départements. — Projets d'activités pour l'année 69-70. — Election du Président et des 2 Vice-présidents. — Election des membres sortants du Conseil d'Administration. — Questions diverses.

MONTAUTOUR - Triomphe du Blé Noir 7 SEPTEMBRE 1969

RÉSULTATS DES CONCOURS
CONCOURS DE CUISINE BRETONNE
1. Eliane Gibou ; 2. Patrick Pernold ; 3. Anne-Marie Gibou ; 4. Lucette Delarose ; 5. Nicole Chauvaux ; 6. Bertrand de Baguen ; 7. Gérard Guesdon ; 8. Maryvonne Brault ; 9. Annie Christien ; 10. M. Guillou.
CONCOURS D'HISTOIRE DE BRETAGNE
1. Perig Le Boull ; 2. ex-aequo, J.-Cl. Jullu, Nicole Thourin ; 4. Rival Al Louarn ; 5. Joël Couvrand ; 6. Katell Al Louarn ; 7. ex-aequo, Jean-Yves Barbelivien, Patrick Kerles.
CONCOURS DE CHANTEURS ET DISEURS
Chansons :
1^{er} prix : Mme Adam Canoele.
Cistes :
1^{er} prix : Albert Piou, Landéan.
Théâtre :
1^{er} prix : Groupe des jeunes de Montautour.
Chansons du Terroir :
1^{er} prix : X^e de Corps-Nuds, avec « La Keursonnière ».
Prix spécial avec félicitations du jury : Hervé Quenné, de Fouglivy, auteur-compositeur.



LA COMMISSION DE DANSE DE KENDALC'H

RÉGION DU PENTHIÈVRE

LA GUEDAINE DE LANGUEUX

Balancière dit « les pattes en haut », région du Penthièvre, secteur de St-Brieuc, suivant les données de Yvonne Le Guillou.

A. a) En Avant deux

b) Traversées

D. Balancés

STRUCTURE DE LA DANSE

En Avant deux du type de danse du Penthièvre, « Les Balancières ».

PARTIE A

En Avant deux et traversées.

PARTIE B

Balancés.

Cavaliers et cavalières en quadrille sur une double ligne sont par couple en vis-à-vis ; Nombre d'exécutants, par deux couples en vis-à-vis variables, cavalière à la droite du cavalier.

POSITION DES DANSEURS

PARTIE A
Cavaliers et cavalières mains libres, bras balancés (balancières).

PARTIE B

(Forme balancé de Guédaïnes), le cavalier face à sa cavalière, de ses mains prend les coudes de sa cavalière, celle-ci place ses mains sur les biceps de son cavalier.

FORME DE LA DANSE

PARTIE A

a) En Avant deux (8 temps)

1° Déroulement

Chaque couple avance vers son vis-à-vis puis recule jusqu'à son point de départ.

2° Le Pas

a) Marche — 3 pas de marche départ pied gauche, cadence (2 1/2 temps) (1-2-3) ;
b) Ciseaux 2e 1/2 temps du 3 lancer pied droit en avant en sautant, appuis pied gauche, cadence (et 4) ;
Sur la cadence 4 en finissant le saut ramener pied droit en arrière, pointer pied gauche en avant ;

Ramener pied gauche en arrière en reculant cadence 5 ;
Lancer pied droit en avant en sautant appuis P. G. cadence et 6 ;
Ramener pied gauche en arrière en reculant cadence 7 ;
Lancer pied droit en avant en sautant appuis P. G. cadence et 8 ;
Cadence d'ensemble : 1-2-3 et 4-5 et 6-7 et 8 ;
Cadence d'ensemble : 1-2-3 et 4-5 et 6-7 et 8.

3° Les Bras (même mouvement pour cavalier et cavalière)

Les trois premiers temps balancé normal des bras suivant la cadence ;
Cadence (et 4), lever les 2 bras rapidement presqu'aux épaules, mains ouvertes ;
Cadence (5), rabaisser les bras ;
Cadence (et 6), lever les 2 bras rapidement D° ;
Cadence (7), rabaisser les bras ;
Cadence (et 8), lever les bras rapidement D° ;
Au temps 1 suivant reprendre le balancé normal des bras pour la Traversée.

b) Traversée (8 temps)

1° Déroulement

Chaque couple avance en traversant le couple en vis-à-vis pour se placer à l'opposé ;

Pour la traversée, les cavaliers se portent à l'extérieur de la ligne de traversée A.B., les cavalières passent entre le cavalier et la cavalière opposée. (Fig. 1) Dès la ligne de traversée posée, le cavalier dans un mouvement de bras enveloppant, bras gauche en l'air écarté du corps, bras droit élevé à angle droit, se rapproche de sa cavalière en la laissant passer devant lui, et exécute avec elle un demi-tour sans contre-solaire pour se retrouver chacun à la place du couple vis-à-vis. (Fig. 2). Saut du cavalier et de la cavalière.



2° Le Pas

Pas de marche, une fois 8 temps, avec rassemblement des pieds au 8e temps tout en soulevant le corps sur les pointes et en rabaisant les talons, pour effectuer le saut ;

4 temps avancer sur la ligne de traversée ;
Cadence 5-6 croisement du cavalier et de la cavalière qui se retrouvent ;
Cadence 7-8 demi-tour sans contre-solaire.

3° Les bras

Balancement normal des bras suivant la cadence, sauf aux quatre derniers temps pour les cavaliers, balancement enveloppant ;
Exécuter une seconde fois les En avant deux et la traversée, chaque couple retrouvant son point de départ.

PARTIE B

Balancés (2 fois 8 temps).

1° Déroulement

Chaque couple exécute un balancé tournant sans solaire, sur leur axe, (1 tour 1/2 plus 1/4 de l'autre moitié) puis le cavalier en soulevant de terre sa cavalière, lui fait exécuter en l'air les 3/4 de cette dernière moitié en la reposant à sa place de départ du balancé.

2° Le Pas

Pas de Polka départ pied gauche, avec balancement des corps dans le sens de la marche de polka du cavalier (balancement gauche-droite etc...) ;
Cadence d'ensemble 1 et 2, 3 et 4-5 et 6, 7 et 8, 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, 7, 8 ;
au 7e temps le cavalier soulève sa cavalière après un léger fléchissement des jambes pour chacun permettant de prendre un élan, la fait pivoter comme décrit dans le déroulement, ou se dirige, le cavalier repose sa cavalière. Pour exécuter correctement ce soulèvement dit « Hausser les Guédaïnes » la cavalière doit sauter en s'élevant elle-même du sol, aidant le cavalier à accentuer l'envolée. Elle pliera hâtivement elle les jambes à l'équerre pour retomber sur ses pieds au 8e temps, déposée avec douceur par le cavalier. (Fig. 3)

Reprendre toute la danse qui peut s'exécuter 3 fois, à la fin de la danse cavaliers et cavalières s'embrassent 3 fois.

Caractère. Danse très souple en regardant bien le mouvement du balancement des bras accentué pour donner à cette danse le caractère des Balancières.

POUR LA CREATION - L'ENTRETIEN DE VOTRE JARDIN
POUR VOTRE PARC

Un spécialiste :

Pierre LOQUET

PAYSAGISTE - PÉPINIERISTE

44 - LA BAULE - BRETAGNE

7, Allée Jeanne, Plan et devis sur demande

Nombreuses références de villes - particuliers - collectivités...

La danse n'est-elle qu'une distraction gratuite ?

par J.-Y. MOISAN (suite)

Avant d'en terminer avec cette première composante de la danse, disons que déjà lorsque, encore vacillants sur nos petites jambes, nous dansons sur l'air de « Dansons la capucine », nous établissons nos premiers contacts avec le rythme. De plus, chacun sait que de cette danse enfantine à une *Dance /fest* bien enlevée, il y a une « marche » bien longue au cours de laquelle se font les acquisitions.

Mais si le rythme constitue une part importante de la danse, il n'en est pas le seul aspect. En effet, on se meut dans le temps mais aussi dans l'espace. Il s'agit de percevoir correctement cet espace, donc d'en avoir une représentation mentale appropriée et pour l'utiliser, pour y évoluer, une bonne coordination et une adaptation convenable des mouvements sont nécessaires.

Cependant, si nous considérons une danse prise isolément, il apparaît que le déplacement dans l'espace ne présente pas de gros problèmes quant à la représentation mentale qui en est faite ; encore que, dans une gavotte. Pourrait-on dire que c'est nécessaire d'être pour le moins à l'aise dans « les 3 dimensions ». Toutefois, ici, la difficulté ne réside pas dans l'espace, mais dans la coordination des mouvements et de l'assurance dans leur exécution.

Et c'est sans doute à ce moment que le travail le plus considérable est réalisé. Pour le comprendre, il nous suffit d'analyser brièvement les facteurs intervenant au cours de l'exécution d'une danse sans, toutefois, avoir la prétention de les énumérer tous.

Il est cependant assez facile au danseur expérimenté d'en dégager les facteurs essentiels que l'on peut s'accorder à définir ainsi : souplesse, contrôle et coordination des mouvements, sens de l'équilibre. Pour ce qui est du premier facteur, je pense qu'il est inutile d'en montrer la nécessité et il suffit aux danseurs (et à un degré moindre, aux autres) de se rappeler que, sans souplesse, le corps entièrement crispé, le front couvert de sueur, comment serait-il possible de ne pas affirmer, qu'il s'agit là d'un véritable travail au cours duquel il doit mobiliser de nombreuses facultés lui permettant d'obtenir la finesse du mouvement.

Le danseur doit en effet opérer un contrôle permanent de ses mouvements afin de les adapter à leur but, d'obtenir leur parfaite réalisation nécessaire, à leur intégration dans l'évolution d'ensemble qui lui est proposée. Ainsi, le danseur doit fréquemment dissocier ses mouvements afin d'en assurer un meilleur contrôle ; parfois il ne doit mobiliser que certaines parties du corps et donc centrer son attention sur ces dernières sans pour autant négliger le reste du corps qui intervient dans l'harmonie de la figure réalisée. Cette mobilisation

différenciée est nécessaire pour acquérir la finesse et le « délié » d'un mouvement. Ainsi, sur l'An dro, je dois différencier le mouvement des bras de celui des jambes mais aussi considérer séparément le travail au niveau du poignet et celui de l'épaule ; j'ai dans le même temps un travail de pression au niveau des segments inférieurs tandis qu'il s'agit d'une traction des bras.

De façon plus précise encore, je différencierai un travail de traction arrière de la jambe droite de celui de pression de la jambe gauche, alors que ces deux mouvements s'exécutent simultanément. On comprend la difficulté de ce travail lorsqu'on sait qu'à chacun de ces mouvements correspond une représentation mentale avec intervention du cortex cérébral, élément essentiel de la maîtrise corporelle.

Rappelons enfin l'intervention fréquente au cours de la danse du dernier facteur évoqué précédemment ; l'équilibre. Il serait inutile d'insister sur l'importance de cette notion qui n'échappe à personne.

On comprend dès maintenant l'importance de la danse par sa seconde composante que nous avons appelée activité physique corporelle dans un espace donné.

Cependant, afin de permettre aux plus scolopiques de poursuivre leur réflexion, je voudrais rapporter ici les paroles d'un auteur s'étant penché sur les problèmes de « maturation motrice » et de maladresse. Voici ce qu'il dit du mouvement :

« Le mouvement est avant tout un acte intellectuel à expression motrice résultant de multiples composantes ». Ensuite il énumère les différentes composantes :

- Composantes conceptuelles ; but ; mode opératoire — ordre logique.
- Composantes « tonales » ; assurance ; intégration spatiale du geste (schéma corporel).
- Composantes motrices ; transmission aux muscles par influx nerveux.
- Composantes statiques ; équilibre statique et cinétique.
- Composantes directionnelles ; informations conscientes par organes sensoriels.

Composantes émotive-affectives ; engagement de la personnalité.

Un tel tableau est, je crois, suffisamment éloquent et montre comment tous les secteurs de la personnalité entrent en jeu dans cette suite de mouvements que l'on appelle danse et en confirme l'efficacité.

Il est certain qu'avant être passé de nombreux fois sur un podium, notre danseur que nous avons vu plus haut danser et qui se souvient de cette réaction et ce sera là un nouvel apport non négligeable de la danse.



Vous propose, ce mois-ci, deux airs. L'un pour « trio de Bombardiers » : une mélodie traditionnelle arrangée et adaptée pour la formule par Alain Le Hégarat. L'autre air pour soliste ou ensemble de « Cornemuses-Batterie », est une marche de compétition dont la mélodie est tirée d'un air traditionnel du pays vannetais. L'arrangement et la composition de cette marche sont de Jakez PINCET. Elle fait partie d'un nouveau genre musical comme ce fut autrefois le cas pour les marches 6/8 créés par H. LEON et D. LAURENT. Intitulé : « La troisième », cette marche représente le troisième arrangement du genre par l'auteur, le premier étant un arrangement du « Bal PLEMEZIAU » traditionnel, et le second étant tiré également d'une autre mélodie bretonne. Comme on peut le constater, la richesse de notre patrimoine musical breton est si grande qu'il y trouve une application sur un instrument tel que la cornemuse ne pouvant se contenter seulement d'un « plagiat » de musique pour bombardier.

Bals Bretons

Plémet :
30 NOVEMBRE 1969
Loudéac :
7 DÉCEMBRE 1969
animés par
LE CERCLE CELTIQUE
DE LOUDEAC

EN HOANT DIMEEN Trad. Air de LE HEGARAT

« LA TROISIEME » - MARCHE - Par J. PINCET, AOUT 68

Compte rendu de l'Assemblée Générale des Cadres des Groupes de Musique

La réunion des cadres, qui avait lieu à Pontivy, le 21 septembre 1969, réunissant trente-cinq musiciens, représentant DIX groupes venus de toute la Bretagne, sous la direction du Bureau Collégial, et du Permanent musical Kendalc'h.

De 9 h 30 à 17 h, furent traités, discutés, et solutionnés les principaux points concernant l'enseignement, les concours, les prochains festivals, la recherche musicale, les réunions.

Tous les participants à cette réunion de travail (trois par groupe) déplorèrent l'absence des formations BAGAD. Un rapport plus détaillé sera lu et commenté lors de l'Assemblée générale Kendalc'h. Voici un bref résumé des principales motions adoptées à l'unanimité :

- 1) ENSEIGNEMENT :** Création d'écoles de musique Kendalc'h, qui fonctionneront sous la forme d'une journée d'étude par mois, le DIMANCHE, dans chaque centre important.
 - a) Côtes-du-Nord : Premier centre : DINAN, dont le responsable sera nommé par M. Guéguen R. Les instructeurs officiels seront pour la cornemuse : P. Molard pour la batterie ; D. Molard assisté de G. Lehorzic, pour la bombarde ; Y. Salver.
 - Second centre : St-Brieuc, à l'École de Musique dirigée par H. Thomas, qui a déjà fonctionné le dimanche matin depuis le début de l'année scolaire 1968-1969.
 - b) Ile-et-Vilaine : Centre : RENNES, sous la direction d'un responsable administratif nommé par M. Masserot, dont les instructeurs seront des membres du B.C. (Priour, Lebrun, Philozic, St-Meux etc.). Une école de musique, en plus de ces journées d'étude, fonctionnera à plein temps, une fois par semaine, comme par le passé.

- c) Loire-Atlantique : Centre : NORT-SUR-ERDRE Responsable : C. Prevet. Instructeurs : Cornemuse : N. Bouven assisté de M. Sallet ; Bombarde : J.-P. Jegou ; Batterie : A. Mabil.
- d) Morbihan : Centre : VANNES. Les instructeurs seront nommés par R. Pellierin.
- e) Finistère : Centre (dans l'immédiat) : DOUARNENEZ Responsable à nommer. Instructeurs : Kerivel M.-P. ; Savina G. ; (des autres instructeurs seront nommés dès que possible). Pour ce qui concerne le FINISTERE NORD, un Centre sera implanté dans la région du Tréor.

- 2) CONCOURS :** Une motion adoptée par tous les participants décide de la continuité des CONCOURS NOUVELLES FORMULES (ensembles et trios) et pour les groupes qui en feront la demande, des concours de BAGAD (formation de trios, bombardiers et tambours). C'est ainsi que, sur un règlement semblable à celui de l'an passé, DIX CONCOURS auront lieu, l'un à VANNES en février l'autre à ST-VINCENT en mai. Deux autres concours seront prévus dans la mesure du possible en Juin à CHATEAUCHERON, et à NORT-sur-ERDRE.
- Le règlement prévoit la constitution de trois catégories, avec possibilités pour chaque groupe de s'inscrire dans la catégorie de son choix. Chacune de ces catégories offrira aux concurrents des difficultés croissantes dans l'imposition du répertoire.
- 3) PROCHAINS FESTIVALS :** Discussion et mise au point d'une certaine forme de participation, des groupes lors des prochains fêtes de l'été : défilés, concerts et triomphes.

- 4) RECHERCHE MUSICALE :** Adoption d'un répertoire commun à tous les ENSEMBLES et TRIOS. Recherche et discussion sur ce répertoire. La question concernant l'élaboration d'un style de musique pour compétition, a été soulevée et sera un prochain thème de travail pour les réunions à venir.
- Par l'intermédiaire du journal Breiz sera lancé un concours de composition avec un règlement très strict décidé par les membres du Bureau Collégial.
- 5) REUNIONS ET ADHESIONS :** Nous avons enregistré de nouvelles candidatures au Bureau Collégial, ce sont : Sallet M., Pellierin R., Kerivel M.-P. et un membre de l'ENSEMBLE DE DINAN. Les réunions de cadres du B.C. seront trimestrielles.

Concours de Sonneurs à Danser 1969

Le Cercle Celtique Da Virviken 1 de Soaux et Environs et la Commission Musique Traditionnelle de Kendalc'h Paris organisent le samedi 18 octobre 1969 un **Concours de Sonneurs de Danse**, de l'émigration (région parisienne ou non, débutants ou confirmés).

Le Concours débutera à 13 heures précises à l'Ancienne Mairie de Soaux, 68, rue Houan - Métro Soaux (Robinson). Les inscriptions sont à adresser avant le 10 octobre 1969 à Mikael Prémorvan, 15, rue Pierre Chauvin 78 - Le Chesnay - (téléphone : 354 24 61).

Camp de Kendalc'h 1969 EXAMEN DE FIN DE STAGE

Voici les résultats de la dernière session d'examen de Cornemuse et Tambour qui ont eu lieu à la fin du stage de Châteaufou-du-Paou, 1969.

- 1 - Résultats BATTERIE :** Examineurs : A. Mabil et G. Lehorzic. Ont obtenu les diplômes de :
 - a) Cours préparatoire : BUTEL Serge (10,50 sur 20) ; KERGOAT Yves (14 sur 20).
 - b) Cours élémentaire n° 1 : BRUN Roland (12,25 sur 20).
 - c) Cours élémentaire n° 2 : BLANCHARD J.-François (14,50) ; KERHOAS Alain (14,75).
 Nous encourageons les non-diplômés à se présenter une nouvelle fois aux examens lors d'une prochaine session.
- 2 - Résultats CORNEMUSE :** Examineurs : Lebrun Y., Priour L., Bouven N., Pincet J. Ont obtenu les diplômes de :
 - a) Cours Préparatoire : DORON J.-Pierre ; BARS J.-Claude (T. Bien) ; niveau C.E. 1 ; CHARTIER André (T. Bien) ; niveau C.E. 1.
 - b) Cours élémentaire : CARROT Martine (bien) ; ALLAIN J.-Claude (T. Bien) ; niveau CM. 1.
 - c) Cours moyen : JAFFRY Rita (11) ; LAFRY Christian (11,5) ; NAVEL Jeanine (11,7) ; GALLAIS Pierre (12,7) ; A. Bien ; GUILLEBAUD René (14) ; Bien ; SALLEL Michel (14,8) ; Bien ; KERIVEL M.-Pierre (14,8) ; Bien ; QUENEC'H DU Y.-P. (15,4) ; T. Bien ; URIEN René (15,5) ; T. Bien.
 Nous tenons à féliciter tous les détenteurs du diplôme du « Cours moyen », examen déjà compliqué, puisque l'on exigeait du candidat qu'il puisse interpréter sur Cornemuse deux airs différents du genre, avec le plus possible de musicalité et un accord d'instrument parfait. Etait également exigé sur pratique la décomposition de mouvements ornementaux de « Ceol Mhor », par exemple.

- REGLEMENT DU CONCOURS**
- 1° — Les épreuves se dérouleront sous les yeux du Jury.
 - 2° — Les sonneurs seront répartis en deux catégories :
 - Bateau légal ;
 - Bateau Korb.
 - 3° — Chaque couple disposera de 30 à 25 minutes pendant lesquelles il devra s'accorder et interpréter dans l'ordre : une marche, une mélodie, une danse ou suite de danses choisies dans une même zone musicale.
 - 4° — En outre tous les couples concurrents devront obligatoirement faire danser un *Fest-Not* qui se déroulera le soir même, à partir de 20 h. 30 jusqu'à l'aube (Salle de l'Ancienne Mairie). Ils devront sonner la danse choisie pour l'épreuve de l'après-midi (on pourra bien entendu retenir un air différent). Cette seconde épreuve comportera une notation distincte.
 - 5° — Les résultats (qui seront sans appel) seront proclamés au cours du *Fest-Not* - Nombresix 1970.
- NOTA :** Il est vivement recommandé de se présenter en costume breton, kabig ou uniforme de bagad.
- L.C.M.T.
- Parallèlement, concours de musique du Pays Gallo interprétée à l'accordéon, la clarinette ou la vielle.
- On adressera le courrier : 60, rue du Lycée - Soaux.

RAJENN AR BREZONES

In Behiet ar Presbital

(suite de la quinzième page)

Me a souje ennon va-unan : « An hini e-neus distagellet an abostol-mañ n'e-neus ket kollet e bemp kwenneg. »

It da nah rei o absolvenn da seurt praktikou !

Pa oa o vond diouz ar gador-govez, n'ouzon ket penaoz e reas e gont, darbet e oe dezañ leda e gorf en iliz... M'ho piñe klevet anezañ neuze ! Dampret e vije toud, n'eo ket abalamour ma oa bet o kovesaad e oa red dezañ terri e houg dioustu...

« Daonet 'vo krohenn ma ine ! ... »

Spurmanti a reas ar sachadennig greet ganin war va ridoch...

« Pardon ma Doue ! » emezañ, dichek.

E-leh em-eus me tapet fent aliez, eme ar beleg all, Per an Ehweder, eo pa vezen oh ober ma hest ed e n'onn-petra, em farrouz genta, du-hont e koztez Kerneo... Koulskoude ne blijte ket din kalz al labour-ze...

Iwan Willou a oa ganin ar bloaz-se gand e charbañ, eun den sioul, gorreg, izel e gaoz, kuñv, devod evel eul leanez... Hanvet e oa bet gand an dud « Kalondous-a-Vari » ! ...

Kent erruoud e ti Soaz Pennkreh, e oan eot, gand resped, a goztez, hag Iwan e-unan d'an ti...

Hep dale e klevis mouez Soaz o sevel hag o harzal : « Petra, Gwillou Doustadig, heteg amañ e tenez da sevel da fri gand da berson muia-karet, propoh e vefe dit tremen gand da hent, staoter gwinegr, silep koavenn, a zo ahanout, e-leh doud da sikour skrapa o feadra digand an dud... Ar veleien a zo finoh evidom, ar re ze n'eo ket eun druez gweled eneze, kovougnin toud, mad da lavared berr-ofis ha d'ober hir-bred... »

Me da ruza ma zreid war an treuzou...

« O, erru 'oah, aotrou person ! E oan o lavared da Willou ne oa ket gwall druz an traou ganin... Me, mutu, n'em-eus greet nemed kia ha frita mizer evelkent gand paourentez... Chomet on abred intañvez gand eun tiad bugale ; evel ma ouzoh, daou govad daou am-oa greet ! »

Ha me a reas eur hovad c'hoarzin diwar goust Soaz, p'en em gavis va-unan, peza e oe vil euz ma ferz, rag bet em-oa diganti deg minod bennag. Kemeret em-oa aneze hep keuz rag lavaret e oa bet dia e oa pell euz beza ken paour ha ma felle dezi lakaad ahanon da gredi.

Setu aze kaoziou ha na reont poan da zen, lakeda, hag a ra vad da gleved eun noz vez hoañv, e korn an tan, e-pad ma vez ar histin o pouza, ar flip o tomma hag ar prenestrou o strofisa dindan c'houzadeg feulz an avel-gornog pe barriou glao-bil eur gast-amzer.

Ernes' AR BARZIG.

Imprimerie Les Presses Bretonnes
Septembre 1969

Numéro d'impression : 1376

Dépôt légal : 3^e trimestre 1969

La Directeur de la publication :

J. GUYOMARCH

AR SKOL DRE LIZER

RESULTAT DE L'ANNEE SCOLAIRE 1968

TOTAL DES INSCRIPTIONS dans l'année : 504.

Femmes : 253, hommes : 251.

MOYENNE D'AGE : 23 ans (29 en 67-68).

ORIGINE

Demeurant à :

Finistère : 216 ; Côtes-du-Nord : 27 ; Morbihan : 25 ; Ille-et-Vilaine : 18 ; Loire-Atlantique : 21 ; Paris : 93 ; Départements hors Bret. : 94 ; Etranger : 10.

Nés à :

Finistère : 245 ; Côtes-du-Nord : 40 ; Morbihan : 37 ; Ille-et-Vilaine : 19 ; Loire-Atlantique : 24 ; Paris : 58 ; Départements hors Bretagne : 67 ; Etranger : 14.

PROFESSIONS

Etudiants : 240 (femmes 145 — hommes 95) ; Enseignants : 51 (femmes 24 — hommes 27) ; Employés de Bureaux : 65 (femmes 39 — hommes 26) ; Ouvriers : 19 (tous des hommes) ; Retraités : 9 (femmes 2 — hommes 7) ; Militaires : 9 ; Représentants : 9 ; Prêtres : 5 ; Santé : 17 (infirmières 4 — docteurs 13) ; Sans profession : 18 (toutes mères de famille) ; Professions non déclarées : 32 (femmes 11 — hommes 21) ; Divers : 30 (femmes 8 — hommes 22). Total = 504.

(Dans les divers, nous comptons surtout les cadres supérieurs : inspecteurs, ingénieurs, amiraux, techniciens, contrôleurs...)

Nos élèves nous écrivent

Au début de cette nouvelle année scolaire, nos élèves nous écrivent manifestant leur désir de sauver notre CULTURE BRETONNE.

Ce réveil de la conscience bretonne chez nos jeunes est vraiment le plus grand espoir de l'Avenir de la Bretagne.

Lecteurs et lectrices de Breiz, lisez ceci et suivez leur exemple : inscrivez-vous à « Ar Skol Dre Lizer » ; apprenez votre langue, car : « Hep Brezonneg Breiz ebed ».

Pour tous renseignements ; écrire à : V. SEITE, Bleun-Brug, Châteaulin, 29 S. (joindre un timbre pour la réponse).

D'un jeune de Plouarzel : « Me trouvant au cœur du mouvement breton, et étant un ancien exilé, je serais très désireux d'apprendre le breton. De plus, je serai favorisé car mes parents parlent couramment la langue. J'aimerais donc que vous m'inscriviez à « Ar Skol Dre Lizer »... 29 - 7 - 69.

C'est fait, et notre ami est déjà au travail.

D'une élève de Paris : « Pour des raisons personnelles discutables, j'avais interrompu vos cours, pensant qu'une culture personnelle trop spécialisée m'éloignait de mes amis parisiens. Des remords m'assaillaient parfois, sans que je sache les exprimer. Je découvre en m'analysant que la fibre celle vibre profondément en moi et que j'ai une responsabilité dans le maintien et la survie de la langue, du folklore, et de la connaissance du passé de la Bretagne. Je suis donc très désireuse de reprendre l'étude de la langue bretonne... » Danièle J., Meudon, 11 - 8 - 69.

D'un militaire breton de Cazaux

(armée de l'air) : « Lorsque je reviens dans notre Bretagne, il m'arrive d'échanger quelques bribes de conversation bretonne avec ma mère ou d'autres personnes, mais je me sens pauvre et un peu étranger.

« Tout cela, et surtout le fait de voir la langue bretonne vivre, font que je désire m'inscrire à vos cours gratuits par correspondance. Je n'ai déjà que trop attendu, faute de temps disponible, j'espère, malgré tout, remplir le contrat de ma demande... » (Claude L., 4 - 8 - 69).

D'un élève de Plougasnou, 29 N. : « Ayant mis ce mois d'août à profit pour venir à bout de votre remarquable livre « Le Breton par l'image » je pense être en mesure de fournir un devoir par semaine si vous y consentez... Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser votre disque et aussi votre lexique... » (A. L., le 3 - 9 - 69).

D'une élève de Trignac qui écrit déjà fort bien le breton : « Me am-eus kavel mignoned a skriv din liziri brezoneg. Skriva'ran en-dro dezo liziri hir e brezoneg... » (J. M., 5 - 8 - 69).

Digand unan euz va gwella skolidi bet o tremen eur miz war ar miz e Bro-Leon : « Setu neuze ez on bet war ar miz e Breiz-Izel, ha sellet en-dro din ha klevet muia ma hellen a vrezonég da anavezoud ar vro hag an dud... Tamm ha tamm e teue va brezoneg lennegel da denna da leoneg Kleder ha tamm ha tamm e komprenen muioh mui ar peza e gleven. E-leiz a draou am-eus bevet hag o-deus greet din kared muioh Breiz ha komprenet em-eus eun tammig, a gav din, petra'zo red ober evid adsevel ar vro ha komprenet ivez pegen diéz e vo... » (Mikaël Madeg, 4 - 5 - 69).